



Programme de formation

Droit de l'intercommunalité (Niveau approfondissement)

27/10/2022

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : Tout agent concerné ou intéressé.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître les fondamentaux sur l'environnement de l'intercommunalité
- Connaître le fonctionnement des EPCI et des syndicats
- Connaître les compétences des EPCI et des syndicats

Programme :

1- Les dispositions générales relatives aux EPCI et aux syndicats mixtes

Les caractéristiques des EPCI à fiscalité propre ;
Les caractéristiques des syndicats de communes et des syndicats mixtes ;
Les schémas départemental et régional de coopération intercommunale.

2- Les modalités de création

La procédure de création d'un EPCI ;
Les dispositions particulières de création d'un EPCI.

3- Les hypothèses de transformation et de substitution des EPCI et des syndicats mixtes

La transformation d'une communauté en une autre catégorie d'EPCI à fiscalité propre ;
Les procédures de transformation du périmètre d'un EPCI ;
Les interférences de périmètres entre un EPCI à fiscalité propre et un syndicat préexistant ;
La transformation des syndicats en EPCI à fiscalité propre et des EPCI en commune nouvelle ;
Les différentes hypothèses de retrait des membres d'un EPCI ou d'un syndicat mixte.

4- Le fonctionnement des EPCI

L'assemblée délibérante ;
L'exécutif de l'EPCI ;
L'administration intercommunale ;
Dispositions particulières à l'égard des métropoles.

5- Les compétences intercommunales

Les principes fondamentaux des transferts des compétences aux EPCI ;
La détermination des compétences intercommunales.

CUMEO

Programme de formation

Le financement des EPCI

Le financement des syndicats intercommunaux ;

Le financement des EPCI à fiscalité propre.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quizz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires Dendreo : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.